

La 3ème candidature de Nkurunziza à la présidentielle est une réalité évidente

@rib News, 18/05/2013 La candidature de Nkurunziza à l'élection présidentielle de 2015 : une certitude refoulée. Par Buyagu Auguste. Le débat sur la candidature de Nkurunziza pour un troisième mandat à la tête de l'Etat burundais a été lancé. Mais on peut noter qu'elle a été déclipsée par d'une part le débat sur la nouvelle loi sur la presse et une réaction de refoulement de la part de l'opinion publique burundaise et surtout de l'opposition politique. En psychanalyse, le refoulement est l'opération par laquelle le sujet repousse et maintient à distance du conscient des représentations considérées comme désagréables, car inconciliables avec le Moi.

Pour revenir à notre sujet, l'opinion politique burundaise semble éviter d'affronter une réalité qui nous paraît à la troisième candidature à l'élection présidentielle de Nkurunziza. Dans l'état actuel des rapports de force, on pourrait empêcher le président actuel de se représenter. Tous les feux sont au vert pour sa candidature. 1. Nkurunziza a exprimé sa volonté de se représenter. Même si certains hommes politiques refusent de l'avoir entendu, le Président actuel a déjà manifesté sa volonté de se représenter à l'élection de 2015. Au journaliste de Jeune Afrique il a dit : mon parti estime que je suis candidat qui lui convient en 2015, conformément à la constitution et au code électoral, je ne me déroberai pas à cette responsabilité. [1] Pour un homme politique, dont l'usage de la langue de bois est devenu style courant, une telle déclaration ne laisse aucune ambiguïté. 2. Le président actuel aura le soutien de son parti. Le candidat Nkurunziza est le président du comité des sages ; organe suprême de son parti. A ce titre, il est juge et partie quant à la désignation du futur candidat à la prochaine élection présidentielle. Il est évident que son soutien à sa propre candidature sera déterminant. De surcroît, le candidat Nkurunziza est le Président de la République, donc distributeur des prébendes. Tous ceux qui ne veulent pas perdre leurs postes à juteux, et ils sont très nombreux, soutiendront sa candidature. The last but not the least, Nkurunziza est le chef suprême de la Magistrature. Et tout le monde le sait, à parmi les poids lourds du CNDD-FDD susceptibles de concourir à la magistrature suprême, à nombreux ont occupé de grands postes de responsabilités dont la gestion n'était pas des plus transparentes. Les éventuels calcitrants pourraient être objet de poursuite judiciaire pour mauvaises gestions ou malversations économiques. Aussi, les médias ont récemment révélé une union secrète des ténors du parti présidentiel par le président du comité des sages (c'est-à-dire -dirigeant) la question de candidature a été évoquée. Des menaces de peine voilées auraient été proférées à l'encontre de ceux qui oseraient s'opposer à une nouvelle candidature de Nkurunziza [2]. Il aurait d'ailleurs révisé cette occasion le soutien des principaux généraux du CNDD-FDD. De grâce ou de force, les cadres du parti soutiendront donc la candidature de Nkurunziza à l'élection de 2015. 3. La Constitution n'a jamais été un obstacle infranchissable pour le CNDD-FDD. La constitution actuelle, le Président ne peut exercer que deux mandats. En effet l'article 96 de la Constitution stipule que « Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois », et l'Accord de paix d'Arusha dont cette Constitution émane est on ne peut plus clair : « Nul ne peut exercer deux mandats présidentiels » (Protocole II, art 7, al 3). Mais dans nos démocraties balbutiantes, la constitution ne s'impose jamais à ceux qui ont les rênes du pouvoir en main. Nkurunziza et ses acolytes pourront recourir à différents artifices pour faire sauter le verrou de la constitution : 1) Une interprétation à l'arrangée des articles concernant la limitation des mandats. Il ne sera pas difficile de trouver des mercenaires juristes, à de surcroît professeurs émérites des universités x ou y, qui démontreront que le Président Nkurunziza a droit à un troisième mandat. La Commission Nationale Electorale Indépendante (pas indépendante !) de Monsieur Ndayicariye ne pourra qu'approuver. 2) La Cour Constitutionnelle, nous sommes habitués à sa position toujours penchée, à du côté de la table des convives n'est pas en ces temps de crise que les « sages » changeront de position. De toute façon, Nkurunziza et le CNDD-FDD sont habitués à prendre des libertés avec la Constitution. La radiation du parlement des 22 députés frondeurs en juillet 2008 en est une des illustrations les plus éloquents. 2) La modification de la Constitution. Le CNDD-FDD dispose d'une majorité écrasante au parlement. Les députés sont des dévoués de Nkurunziza qui pour la plupart lui doivent leur place au soleil. Ils se considèrent du reste au service de leur parti non au service du peuple. Un projet d'amendement de la loi fondamentale permettant à leur « patron » de devenir président ad vitam aeternam passera comme une lettre à la poste. 4. Le peuple descendra-t-il dans la rue ? Dans une situation pareille, le seul recours devrait être la mobilisation de l'ensemble des forces vives de la nation. L'on a vu les sénégalais s'opposer à ce genre de modification de la Constitution par une descente massive dans la rue. La terreur entretenue par la milice Imbonerakure du CNDD-FDD et la propension de la police à une répression brutale et meurtrière, ne suffiront probablement pas pour tanniser un peuple déterminé. Les partis politiques de l'opposition et la société civile se rendront compte tôt ou tard du rôle de dichotomie mystifiante paralysante des forces vives du pays. Comme dans les autres pays, face à un régime autocratique l'union des forces démocratiques est incontournable. Les actes de terreur quotidienne de la milice Imbonerakure, et les récentes révélations de Mr Fidèle Nsengumukiza membre influent du CNDD-FDD quant au projet de rejeter les accords d'Arusha et d'éliminer tous les obstacles au pouvoir de leur parti, devraient convaincre les hésitants que la dictature tiendra à se débarrasser des dernières paillettes démocratiques. Il apparaît de plus en plus, que le jour approche où la population prendra conscience que l'oppression n'a ni ethnies, ni régions, ni religions et quelque soit son masque, faut la combattre avec détermination. [1] www.jeuneafrique.com du 9 avril 2013. [2] Radio RPA, édition du 10 mai 2013